

Compte-rendu du comité directeur du mardi 9 septembre 14, 19 h 30

Excusés : Dominique Lavorel, Matthieu Dagand, Olivier Bonnaz

Absents : Patrick Cerisier

1. Approbation du compte rendu du 9 septembre 2014

Modification : chaque initiateur remplit sur internet la liste des collectives pour ensuite obtenir une validation par le DTR pour la carte fédérale.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 9 septembre 2014

2. Présentation du budget dont renouvellement du minibus

Jacques Breton présente un récapitulatif des charges et des produits pour l'année 2014/2015 en fonction des prévisions envoyées par les responsables d'activité : +398 euros. Jacques Piétu +5000 de charges et 3000 de produits, il envisage un déficit de 2000 euros pour l'école d'aventure. 9 journées de guide sont prévues.

Les pertes ne doivent pas dépasser le montant des amortissements. Pascal Sanctus prévoit plus de journées de guide pour le dry-tooling, les écoles de glace et les écoles de neige.

Pour le canyon, on maintient la charge d'amortissement.

Pour l'escalade, un recyclage est prévu l'année prochaine. Un problème est survenu au niveau de la saisie qui risque de faire baisser les subventions. Les prix des cours au printemps vont augmenter de 5 euros pour les adultes. Le matériel (baudrier, descendeur...) est maintenant fourni aux participants.

Pour la slackline, le lancement peut être envisagé, l'activité ne demande pas beaucoup d'investissement.

Pour le nordic walking, aucune dépense n'est envisagée.

Un déficit de 400 euros est envisagé pour la Connaissance et la Protection de la Montagne.

Raquette : honoraires de guide pour 4 jours.

Le ski de piste : aucun budget n'a été envoyé. L'école de ski devait rapporter 4 000 euros. Budget était équilibré l'année dernière en raison d'une subvention aux transports des skieurs. Les cars sont remplis avec d'autres clubs, notamment le SIAM. Déficit de 630 euros. Pour Jacques Piétu, il faut présenter un budget en équilibre. La marge ne peut être réalisée que sur les cartes Usca. Les écoles permettent de financer l'activité. Jacques Breton a ventilé les recettes

et les dépenses par sortie, y compris la quote-part du SIAM. Il s'agissait de vérifier les comptes. Aucun responsable attribué n'a été nommé.

René Delieutraz se pose la question de l'opportunité des cours du samedi après-midi.

Jacques Piétu précise que cela pèse uniquement pour les forfaits des cadres et le minibus.

Une 2^{ème} relance est effectuée auprès de l'activité. Le ski ne devrait pas perdre d'argent.

Ski de compétition : 4 000 euros de dépenses. Il n'y a pas de participation des jeunes. Il y a eu des achats de matériel (ski, pelles, sondes, combinaison...). Pour la saison suivante, les recettes devraient précéder les dépenses. Il faut reprendre le budget pour correspondre à la réalité.

Raymond Bérnard souligne qu'aucun retour sur les activités n'est effectué, le rapport n'a pas été envoyé, il n'y a pas de communication au forum. Jacques Piétu maintient l'idée que l'activité est bien représentée auprès de la mairie. René Christin précise que les avances pour le matériel peuvent être évitées.

Ski de montagne : une journée de guide est prévue afin de réviser la sécurité sur glacier, à destination des initiateurs.

Les surfeurs n'ont pas communiqué leur budget, ni les vétérans (2500 euros de dépense, à la dernière sortie).

Maxime Fressonnet, pour les jeunes alpi, avance que la question reste en suspens, 2 à 3000 euros sont à prévoir.

Pour les services : les bons du vieux campeur : représentent 96 200 euros de vente.

Bar : pas de communication de chiffres. Pour la bibliothèque, Patricia Corn a évoqué l'opportunité de continuer cette activité qui ne concerne que les initiateurs. René Delieutraz évoque l'intérêt des topos et des cartes. Jacques Breton rappelle que la documentation achetée sur le compte du CAF doit réintégrer la bibliothèque.

Pour le camp d'été, le prix de location de l'emplacement de la tente CAF est plus ou moins élevé, suivant les campings du lieu de destination.

Commission handicap : l'activité n'est pas déficitaire, grâce aux subventions.

Manifestation : randorientation ; une proposition d'augmentation du tarif pour le participant est effectuée.

Équipement de falaises : déficit de 3820 euros ; une subvention est donnée par la ville d'Annecy pour l'équipement.

Location du matériel : Maxime précise qu'un inventaire a été fait. Une proposition d'investissement a été réalisée en fonction du nombre de sorties des catégories de matériel. Des investissements pour un montant de 2500 à 3000 euros doivent être prévus.

Minibus : un historique financier et comptable a été fait, en décembre 2007.

L'achat d'un minibus de type trafic à 25 000 euros est envisagé.

Pour la préparation physique, il manque de participants pour mettre à l'équilibre budgétaire.

Voyages lointains : un voyage envisagé, des formations ont été remboursées.

Les frais généraux sont de l'ordre de 50 000 euros.

Des subventions ont été demandées à la mairie d'Annecy.

3. Révision du tarif kilométrique (selon note sur les collectives, approuvée le 15/01/2013)

Approbation à l'unanimité pour le maintien du tarif actuel, à savoir, 50 centimes du kilomètre pour le minibus et 35 centimes pour les voitures particulières.

4. Bilan des 140 ans du Club sur le Pâquier

BILAN : réussite pour Jacques Piétu. C'est la première fois qu'on organisait ce type d'évènements. Perrine Pallud, responsable des évènements sportifs à la ville d'Annecy était satisfaite de l'investissement en bénévoles.

Jacques Piétu renouvelle ses remerciements aux bénévoles présents et aux organisateurs.

A la suite de son investissement bénévole auprès du mur d'escalade ce jour-là, Gilles Rassat soulève l'idée qu'une demande des jeunes de 5 à 9 ans est forte.

Laurent Hennebo a grandement aidé avec le prêt de son matériel, les slacklines et le mur d'escalade.

5. Refuges

Jacques Piétu a présenté les premiers plans pour le refuge de Gramusset. Des problèmes demeurent sur le SCOT de la vallée de Thônes. Pour obtenir un permis de construire, il faut modifier le SCOT afin d'obtenir des unités touristiques nouvelles. Dans le projet, on reconstruit le bâtiment et on garde le refuge historique.

Pour le Parmelan, lors des 140 ans, le maire d'Annecy a précisé qu'il subventionnerait la réhabilitation à hauteur de 20%. Le conseil général, la région, pourraient aussi abonder. L'année dernière, un courrier avait été envoyé à la fédération. Un rendez-vous avec Raymond Courcial (vice-président au patrimoine bâti à la FFCAM) a précisé l'idée d'un transfert de la propriété au club. Un bail emphytéotique*(ndlr) peut être prévu. La rénovation pourrait ainsi commencer plus vite. On pourrait augmenter le gardiennage l'hiver.

La fédération serait un co-financeur. Une réflexion doit être menée. Un emprunt sera probable. Les taux d'intérêts ne sont pas élevés. Il faut aussi du fond de roulement.

*emphythéose : bail de longue durée, pouvant atteindre 99 ans, portant sur un immeuble et conférant au preneur un droit réel (source : lexique de termes juridiques, Dalloz)

6. Renouvellement du comité directeur

Jacques Piétu est démissionnaire.

Certains membres concernés par une fin de mandat se prononcent pour se présenter à nouveau :

Jean-Pierre Crestia, François Bérnard, Janine Ducruet, Pascal Sanctus et Chantal Abry. D'autres n'ont pas encore pris leur décision : Raymond Bérnard.

7. Questions diverses

Réunion d'initiateur et encadrants : le mercredi 5 novembre 2014.

Une présentation du site internet sera effectuée en une dizaine de minutes afin d'envisager une formation.

Parking vélo : René Bosson, Raymond Bérnard, Kléber Dumast, René Christin et Jacques Piétu ont œuvré pour installer les lyres données par la mairie.

Des problèmes de mailing ont été signalés, bloquant les boîtes mails.

François Bérnard évoque la soirée Montagnes en Scènes du 2 décembre prochain. Il a besoin de bénévoles.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **Bureau : jeudi 6 novembre 2014**

à l'adresse suivante : secretariatgeneral@cafannecy.fr

Prochaine réunion du comité directeur : mercredi 12 novembre 2014.

Chantal ABRY
Secrétaire générale

Jacques PIETU
Président